Après le tragique éboulement de la fosse Déjardin des Mines d'Aniche

LES FUNÉRAILLES DES DEUX VICTIMES AURONT AURONT LIEU AUJORD'HUI

Les deux mineurs tués : à gauche M. J. GUSS, à droite M. J. NAVRATH. (Ph. Réveil)

Dans nos éditions d'hier, nous avons relaté le terrible accident survenu à la Fosse Déjardin de la Compagnie des Mines d'Aniche, située sur le territoire de Frais-Marais.

Deux braves ouvriers, les nommés Jean Guss et Joseph Navrath y trouvèrent une mort affreuse tandis que deux autres étaient légèrement blessés. En fait six ouvriers devaient être pris par l'éboulement. Deux autres, nommés Victor Brulien et Durieux travaillaient avec les quatre ouvriers et se trouvaient occupés à poser des bois. L'un de ceux-ci étant trop court, Brulin retourna en arrière pour en choisir un autre et c'est à son retour qu'il vit l'éboulement se produire. L'un des blessés, Monteil, qui se trouvait auprès de tuyaux de ventilation, fut projeté en arrière et n'eut que ses pieds pris par la masse de terre ; l'autre blessé, M. Martin, fut complètement recouvert mais ne fut pas écrasé grâce à un chariot qui se trouvait près de lui et sur lequel des bois tombèrent, le protégeant ainsi de l'écrasement.

Mr Brulin donna aussitôt l'alarme et les secours s'organisèrent rapidement sous la direction de M. Sockell, ingénieur divisionnaire et de M. Dumont, ingénieur du puit. A 13 h., le corps de Navrath était complètement dégagé tandis que celui de Gusse ne le fut que vers 14 heures.

M. Jean Guss, qui demeure au Bois des Retz, est né le 23 juin 1893 à Lutow (Pologne) et il est père de sept enfants dont cinq sont en bas-âge. Son infortuné compagnon, M. Joseph Navrath est né en 1885, également en Pologne, et il est père de huit enfants dont quatre sont en bas-âge.

Leurs funérailles auront lieu aujourd'hui lundi 10 janvier, à 15 heures : assemblée aux maisons mortuaires à 14 h. 45. 210, Cité Ferronnière pour M. Navrath et pour M. Guss, au Bois des Retz (derrière la Fosse Déjardin).

LE LICENCIEMENT DE 92 EMPLOYÉS des Tramways de Lille

Un communiqué du Syndicat des Tramways

Nous recevons de M. Girardon, secrétaire général du Syndicat cégétiste des Tramways le communiqué suivant :

« C'est avec stupeur et indignation que la direction syndicale a pris connaissance le samedi 8 courant, des moyens employés par la direction de la Compagnie, pour résoudre le conflit actuel.

» Comment l'ensemble des syndiqués avait accepté de soumettre à l'arbitrage la question des salaires, alors que cette question aurait dû être résolue immédiatement en vertu du contrat de travail et des avenants qui le complètent. Faisant preuve d'un grand esprit de conciliation, le personnel, afin d'éviter un conflit qui aurait été très préjudiciable aux intérêts des usagers et des commerçants consentit à discuter devant des arbitres la question des salaires, mais à une seule condition, c'est que la menace de licenciement que la direction de la Compagnie agitait depuis quelques mois comme un épouvantail, serait entièrement réservée. Etant d'accord sur ce point de vue et l'arbitrage se déroulant normalement il n'est pas possible actuellement aux dirigeants de la Compagnie de prendre des mesures pour réduire les frais que représenteront les nouveaux salaires. Les dirigeants ne connaissaient pas le résultat de l'arbitrage en cours et par conséquent, en toute bonne foi ne devaient prendre aucune disposition pour éviter des charges qui n'existent pas encore.

UNE REUNION AU CABARET FLAMAND

» Camarades, membres du syndicat :

» Votre organisation a tout fait depuis deux ans pour éviter des conflits, elle fait tout actuellement pour éviter une grève qui ne pourrait que créer une misère plus grande dans les foyers des traminots lillois privés de moyens de transport l'ensemble de la population laborieuse et ruiner encore davantage le commerce lillois déjà écrasé sous de nombreuses charges, voilà pourquoi contrairement au groupement professionnel de la maîtrise sans ordre du jour confiant, sans aucun ordre de la Compagnie, votre conseil d'administration se réunira ce soir, 10 janvier, à 16 heures Au Cabaret Flamand, place Ribour où les responsables du Syndicat prendront des dispositions conformes aux ordres du jour des assemblées générales des 2 et 24 décembre.

» L'arbitrage en cours ne doit pas se dérouler sous la menace de priver de pain, 92 travailleurs « exactement l'embauche des 40 heures ».

» Les traminots lillois se sentent assez forts pour se défendre eux-mêmes, mais en la circonstance, les intérêts des usagers et de toute la population sont en jeu, car si des employés sont licenciés des services déjà insuffisants seront supprimés, voilà pourquoi nous faisons appel aux services concédants et à tous ceux qui vivent en travaillant, pour qu'ils soient derrière nous dans la lutte qui s'engage et qui ne peut se résoudre qu'en faisant comprendre aux dirigeants de la Compagnie qu'en la circonstance, il y a des intérêts qui doivent passer avant l'augmentation des dividendes. — Le secrétaire général du syndicat : GIRARDON »

Les travaux d'élargissement de la Sambre sont activement poussés à Maubeuge

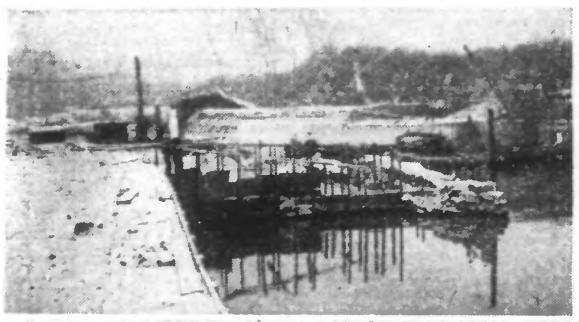

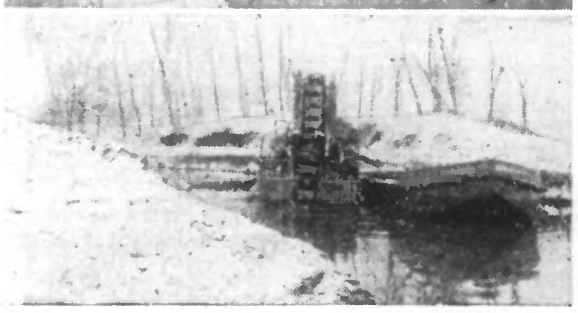

EN HAUT : *A la sortie des eaux, on se rend très bien compte de l'importance de l'élargissement ; à gauche : le nouveau quai ; à droite : l'ancien quai en partie démoli.*
EN DESSOUS : *Plus loin, une drague opère avec rapidité.*

Les travaux d'élargissement de la Sambre canalisée à *Maubeuge*, à l'entrée et à la sortie des eaux, sont menés à une excellente cadence. Les froids et le gel n'en ont pas ralenti la marche. Il faut, au contraire, profiter de l'époque favorable puisque les eaux ne sont pas hautes. Au moment des crues, la besogne sera forcément interrompue.

C'est surtout en aval que les transformations sont le plus avancées. Les murs de béton des nouveaux quais situés très en arrière (particulièrement sur la rive gauche) sont déjà coulés sur une distance importante et l'on se rend compte d'un seul coup d'œil de l'importance de l'élargissement.

Ainsi a disparu le fâcheux étranglement que subissait le canal sous l'ancienne passerelle et qui, au moment de l'afflux des eaux, se révélait insuffisant au point d'être une des causes des inondations du quartier bas.

Plus loin, une drague puissante dégage les fonds ensablés en face du terrain de football et cela facilitera largement la navigation.

En amont, les travaux sont moins avancés mais n'en sont pas pour cela en sommeil. Des équipes creusent sans relâche en arrière des murs de quai pour couler les nouvelles berges.

D'ailleurs entre le Pont Rouge et l'ancienne passerelle de la rue de l'Hospice, une partie du quai rectifié est déjà construite.

Les travaux les plus importants sont ceux du terrassement et de la démolition. Les équipes rencontrent des blocs de maçonnerie d'une puissance et d'un volume inimaginables. Nos vieux avaient le sens de la solidité et la volonté de la durée.

Le meeting d'amitié Franco - Italienne à Hellemmes

Dans la grande salle Vauban, 110, rue Roger-Salengro, a eu lieu un grand meeting d'amitié franco-italienne à l'occasion de l'inauguration du drapeau de l'Union populaire italienne de Lille-Est. Cette manifestation de sympathie envers les émigrés italiens avait amené une nombreuse assistance dans la salle ; outre les 200 Italiens que comptent la section, nous avons remarqué la présence de nombreux conseillers municipaux.

A l'ouverture de la séance présidée par M. Brulin, adjoint au maire d'Hellemmes, ayant comme assesseurs MM. Raux, de l'Union locale de Lille ; Gisselaere, conseiller municipal d'Hellemmes ; Bosteen, de la section S.F.I.O. de Marcq-en-Barœul. M. Lus Lucien, secrétaire de la section Lille-Est, donne et précise le but de ce meeting et remercie les orateurs.

M. Saint-Venant, député-maire de Lille, dit sa joie de prendre la parole dans ce meeting d'amitié franco-italienne dont il a accepté la présidence d'honneur ; puis donna l'assurance que l'administration municipale et l'ensemble des députés du Front populaire feront tout le nécessaire pour que les Italiens obtiennent non seulement le droit d'asile en France, mais aussi le statut juridique de tous ceux qui ont été chassés par le fascisme.

M. Ranetti, secrétaire régional de l'Union Populaire Italienne, remercia la démocratie française de son hospitalité. Il remercia la municipalité de Lille pour tous ces bienfaits pour les Italiens et associa à ces remerciements la municipalité d'Hellemmes et la section socialiste S. F. I. O. de Marcq-en-Barœul.

Des gerbes de fleurs aux couleurs de l'Italie républicaine sont ensuite remises à MM. Saint-Venant et Bocconi, ex-député italien antifasciste.

M. Raux, au nom de l'Union locale de Lille de la C. G. T., parla de la défense des travailleurs italiens résidant en France.

M. Bocconi, ex-député italien, fait ensuite une longue allocution en langue italienne. M. Bocconi, dans son exposé, parla surtout aux Italiens réfugiés politiques et leur montra ce que souffrent ceux qui subissent le joug du fascisme.

M. Bosten apporta le salut de la section S. F. I. O. de Marcq-en-Barœul et rappela aux anciens combattants italiens que leurs frères d'armes français seront toujours à leur côté.

Un ordre du jour est adopté à l'unanimité et les Italiens chantent leur hymne révolutionnaire.

La cérémonie de la remise du drapeau fait l'objet d'un grand enthousiasme auprès des Italiens.

A 19 h., une grande sauterie familiale terminait cette réunion au milieu d'une gaîté franche et fraternelle.

Les accidents de la route

(SUITE DE LA DEUXIEME PAGE)

Une femme grièvement blessée par une auto à Roubaix

LE CHAUFFEUR A ÉTÉ ARRÊTÉ

Au cours de la soirée de dimanche vers 21 h. 30, un grave accident s'est produit à l'angle des rues Dugnot et des Ogiers. En traversant la chaussée, Mme Gabrielle Masquelet, 58 ans, ouvrière d'usine, demeurant 1, rue d'Oran, cour Braux, 1, fut tamponnée par l'automobile de M. Albert Hugebaert, 46 ans, tailleur d'habits, domicilié 13, rue Chevreul, à **Croix.**

La victime fut transportée dans un estaminet voisin, où elle reçut les soins de M. le docteur Bathiat, de Croix, qui constata une fracture de l'épaule gauche des lésions internes, ainsi qu'une forte hémorragie.

C'est dans un état inquiétant qu'elle fut admise à la clinique Descarpentries. M. Darève, commissaire de permanence, s'est rendu sur les lieux et a ouvert une enquête qui permit d'établir que l'accident s'était produit sur la gauche de la chaussée.

L'automobiliste, qui était en état d'ivresse manifeste, a été mis en état d'arrestation et la voiture remisée dans un garage voisin.

LES SOCIETES REGIONALISTES EN FÊTE A LILLE

Presque toutes les provinces de France sont représentées à Lille par des sociétés groupant les originaires de ces régions et l'activité des « déracinés » ne se ralentit jamais.

C'est ainsi qu'hier, les Ardennais, les Normands, les Limousins et les Auvergnats ont tenu des réunions charmantes dont nous rendons compte ci-dessous.

ARBRE DE NOEL CHEZ LES « SANGLIERS »

M. NÉNON, Président, entouré des enfants ardennais autour de l'arbre de Noël

La réunion mensuelle des « Sangliers » coïncidant avec la fin de l'année et la fête des Rois, les Ardennais, autrement dit les « Sangliers » ont organisé hier un magnifique arbre de Noël, en faveur des enfants des adhérents et on a dégusté en famille la galette des Rois.

Ce fut charmant en tous points. Les enfants étaient ravis et les mamans aussi.

Parmi les personnalités, nous avons remarqué MM. Nénon, président ; Braidy, vice-président ; Rousseau, secrétaire ; Roynette, trésorier ; Rouffy, Léonard, Rogier et Lefebvre, membres du comité ; Camus, président du comité des fêtes ; Mes Lefebvre, Rousseau et Rogier.

LA GALETTE DES ROIS CHEZ LES NORMANDS

« Ma Normandie », association amicale des Normands du Nord, que préside M. Morillon, organisa hier, au café de la Paix, une petite fête amicale qui consista en une sauterie charmante qu'animait un excellent orchestre.

On dégusta la galette des Rois et la fève traditionnelle désigna une Reine et un Roi, pour la grande joie de l'assistance parmi laquelle nous avons remarqué : MM. Morillon, président ; Lucas vice-président ; Domin, secrétaire ; Delevoye, trésorier ; Leneveu, Martin, Langlois, Denis et Bécar, membres du comité.

La fête se prolongea jusqu'à minuit. Il faut rendre grâce au nouveau comité qui a reconstitué une société régionaliste qu'on aurait vu disparaître avec regret. Nous avons pu nous rendre compte que la société régénérée est plus active, plus vivante, plus amusante que jamais.

CHEZ LES LIMOUGEOTS

Les originaires du Limousin sont nombreux dans notre région, ils constituent à Lille une amicale particulièrement prospère et combien sympathique.

Hier, c'était fête au siège de la société « Au Pré Cattelan », 2, avenue du Peuple belge, une fête toute de famille, comme on peut en voir seulement dans cette belle province française dont le cœur est Limoges.

Un arbre de Noël rutilant avait été confectionné à l'intention des petits gars. Il y eut d'aimables sourires lorsque le président, à la bonne figure limousine, M. Lionet fit une ample distribution de coquilles et friandises.

Préalablement, un film documentaire retraçant les beautés des sites des bords de la Creuse et de la Dordogne avait été présenté. Il fut, comme l'on pense, bien goûté.

A l'issue de cette matinée récréative, un repas, avec bien entendu des mets du pays ou voisinaient boudin, andouille, jambon fumé, le succulent pain bis, fut servi aux hôtes.

M. Lionet présidait la table ayant à ses côtés les animateurs du groupement MM. Debord, Demay, vice-présidents, Popyet, trésorier, Noulhant, Bauchamps, membres bienfaiteurs, Guitard, président de la Commission des fêtes.

Les chansons du Limousin furent à l'honneur et c'est dans la plus grande cordialité que prit fin cette charmante fête.

PÈRE NOËL CHEZ LES « ENFANTS DU MASSIF CENTRAL »

Dimanche, dans la salle Richelieu, les enfants du Massif Central ont donné un Arbre de Noël qui fut réussi en tous points. Nous avons remarqué la présence de MM. Cibié, président ; Alaric et Fraignac, vice-présidents ; Bergeaud, Moulier, secrétaires ; Ethicher, trésorier, Merieux, Dumas, Blanquet, administrateurs et M. Toupy, organisateur de la fête.

Un programme particulièrement agréable fit la joie de tout le monde. Les chansons auvergnates furent particulièrement à l'honneur. Parmi les enfants, Mlles Gaby Cibié, Suzanne et Jeannette Bergeaud, Suzanne et Jacqueline Lempereur surent charmer l'auditoire.

Au cours d'un joyeux banquet de 60 couverts où l'on mangea des « Tripoux d'Aurillac », M. Cibié remercia les personnalités présentes et dit la joie de tous de se retrouver en famille.

Le Conseil a également décidé de relever la taxe concernant les frais de réparations de tranchées de canalisations d'eau, gaz, électricité, P.T.T., etc...

Chaussées pavées, 35 fr. le mètre carré au lieu de 20 fr. ; chaussées empierrées, 18 fr. au lieu de 10 fr. ; en tarmacadam, 60 fr. au lieu de 40 fr. ; en scories, 10 fr. au lieu de 5 fr. ; trottoirs pavés, 25 fr. au lieu de 15 fr. ; en scories, 5 fr. au lieu de... la gratuité.

Le coût de l'abonnement à l'éclairage public dans les rues particulières, qui était de 200 francs, a été porté à 350 fr.

La circulation rue Nain

M. le Maire a pris l'arrêté suivant :

« La circulation des voitures et cycles de toutes sortes sera interdite rue Nain (partie comprises entre les rues des Lignes et de l'Hospice), les 10, 11 et 12 janvier 1938.

« L'Administration des P.T.T. prendra, toutefois, toutes mesures utiles pour ne pas entraver l'entrée et la sortie des marchandises aux Usines Pollet ».

ENTRE AUTOS

Une violente collision s'est produite hier après-midi, à l'angle des rues des Fabricants et du Maréchal-Foch, entre l'automobile de M. Pierre Molf, avenue des Cottages, à Croix, et celle de M. Achille Coutsier, 103, rue Edouard-Vaillant, à Roubaix. Dégâts matériels importants aux deux véhicules.

ENCORE UN VÉLO VOLÉ

M. Ernest Lampe, 33 ans, tourneur, demeurant 4, rue de Wattrelos, à Leers, avait laissé son vélo contre la façade d'un estaminet de la rue de Cartigny... Un bécanier passa par là et enleva le vélo. La police enquête.

AU CERCLE HORTICOLE

Dimanche a eu lieu, au siège, 126, rue de la Gare, l'assemblée générale statutaire du Cercle horticole de Roubaix, au cours de laquelle ont eu lieu les élections pour le renouvellement partiel du bureau et du Conseil.

Cette séance était présidée par M. Dablemont A., président actif, assisté du secrétaire général, M. J. Bonte, et du vice-président, M. Masquelier.

En cette première réunion de l'année, le Président exprima ses meilleurs vœux à l'assistance et adressa un souvenir ému à la mémoire des membres du bureau et des sociétaires décédés en l'année 1937. En quelques mots, il résuma la situation actuelle, qui est favorable à la société et permet des projets pour 1938.

Le dépouillement du scrutin fait par MM. Rouzé, Devos et Gryson, donna comme résultat la réélection des membres sortants et l'élection de deux nouveaux conseillers, MM. Thirionnet, jardinier-chef à Hem et Victor Bonte, horticulteur à Roubaix.

Satisfait de l'empressement à régler la nouvelle cotisation, le président fait tirer la tombola gratuite, faite d'outils de jardinage et divers objets de lingerie.

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Voici le détail des secours alloués durant la semaine du 2 au 8 janvier : chômeurs à 8 francs, 3.050 ; chômeurs à 4 fr. 50, 237 ; conjoints à 4 fr. 50, 910 ; ascendants à 4 fr. 50, 16 ; mineurs à 4 francs, 1.239.

Soit un total de 5.452 personnes pour une somme globale de 231.417 fr. 50.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées par la Ville aux caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 26 décembre 1937 au 1er janvier 1938, se sont élevées à 20.688 fr. 69.

LA CONSOMMATION DE LA VIANDE

Voici la statistique du mois de décembre 1937 :

Abattoir. — Animaux sacrifiés : espèce bovine, adultes, 706 ; veaux, 811 ; espèce ovine, 1.256 ; espèce porcine, 1.204 ; espèce chevaline, 157 ; ânes et mulets, 3. Soit pour l'ensemble : 501.902 kg. de viandes, dont 290.737 kg. consommés à Roubaix et 211.165 kg. sortis de la ville.

Dans le poids total, la viande de cheval présente 39.727 kg.

Le service d'inspection de l'Abattoir a saisi 4.145 kg. de viandes et abats impropres à la consommation.

Halles Centrales. — Il a été introduit à Roubaix 159.603 kg. de viandes foraines, dont 603 kg. de viandes congelées.

1.357 kg. de viandes diverses (lapins, poulets, etc.) et fruits not été saisis pour cause de corruption et autres.

Service ambulant et Marché au Poisson. — Il a été procédé à la saisie de 1.058 kg. de denrées diverses (fromages, conserves, fruits, etc.) et poissons ne remplissant pas les conditions voulues pour être livrées à la consommation.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél 351-17). — Dépôt de vente : 36, r. du Collège

TOUTE CETTE SEMAINE RÉCLAME ANNUELLE DE L'UNION des COMMERÇANTS DU CENTRE

La modernisation de la collecte des ordures ménagères

Nous avons annoncé samedi que le conseil municipal avait décidé l'achat de bennes automobiles pour réaliser la modernisation du service municipal de la collecte des ordures ménagères. Son choix s'est porté sur trois bennes dites « tasseuses », avec chassis propulsés par moteur à essence, valant chacune 188.000 francs, et sur trois autres véhicules, du même genre mais avec chassis propulsés par moteur mécanique, valant chacun 175.000 francs. Elle a complété cette acquisition par l'achat de trois batteries de 561.A., en location, coûtant 17.000 francs et d'un poste de rechange avec lampe à vapeur de mercure, de 170.000 francs.

Quand, à l'usage, le service de la voirie aura apprécié les avantages et les inconvénients des deux sortes de propulsion, le conseil fera l'achat des deux autres bennes, indispensables au fonctionnement normal du service municipal, portant ainsi à huit le nombre de nouveaux véhicules.

Pour couvrir cette dépense, un emprunt de un million 700.00 francs, sera contracté, dont un million 310.000 frs sera réalisé immédiatement pour l'achat des six premières bennes. Pour faire face au remboursement en dix ans, des annuités, qui s'élèveront à 218.100 frs, la ville s'imposera de 5 c. 90, qui ne seront pas appliqués si la situation financière municipale s'améliore.

Le Groupement patronal interprofessionnel et les salaires dans le Textile

Voici l'ordre du jour accepté à l'unanimité par les assemblées générales de la section textile du groupement patronal interprofessionnel de la région de Roubaix-Tourcoing, après avoir entendu les explications fournies aux Assemblées générales du 6 janvier 1938, décide d'accepter la sentence surabitrale rendue par M. l'Intendant général Bernard le 31 décembre 1937, sous réserve.

1° De l'acceptation de cette sentence par les ouvriers ; 2° Du maintien continu des ouvriers au travail.

» Il est donc accordé aux ouvriers à partir du 15 décembre 1937, les indemnités horaires de vie chère suivantes :

Hommes de plus de 13 ans, 0.275 ; femmes de plus de 18 ans, 0.225 ; ouvriers et ouvrières de moins de 18 ans, 0.175.

» En ce qui concerne la répartition des sommes provenant du 1 % des salaires affecté aux avantages familiaux, les membres de la section textile décident : d'accorder aux membres de leur personnel demeurant en France avec leurs enfants :

1° Un relèvement des allocations familiales portant celles-ci à 1.40 pour un enfant ; 4 fr. pour 2 enfants ; 8 fr. pour 3 enfants.

» Les chiffres au delà restant inchangés.

2° Des allocations supplémentaires dites de Mère du Foyer, sans considération des autres salaires d'appoint, aux pères ou soutiens de famille, quand la mère reste au Foyer et n'exerce aucune profession rémunératrice et sans qu'il soit tenu compte des salaires des enfants de plus de 14 ans.

Les allocations supplémentaires seront les suivantes :

1 enfant, 0.60 ; 2 enfants, 1.50 ; 3 enfants, 2.50 ; 4 enfants, 3.75 ; 5 enfants, 5 fr. Un franc de supplément par enfant. »

L'assemblée des surveillants et assimilés du textile

Les surveillants et assimilés du textile ont tenu une réunion dimanche, à 10 h. 30, à la brasserie des Orphéonistes, rue de la Gare, sous la présidence de M. Seynaeve, entouré des membres de la commission.

Après avoir remercié les membres de leur présence, le président évoque la mémoire de deux sociétaires décédés, MM. Decottignies et Dutholt, et l'assemblée observe une minute de silence. M. Seynaeve parle ensuite de la création d'une caisse de retraites, au sein de l'amicale, avec le concours financier du Consortium, et donne divers renseignements.

Après le rapport du secrétaire, M. Naert, le trésorier, M. Dutriez expose la situation financière de l'année : les recettes atteignent 38.341 fr. 40 et les dépenses 25.062 fr., soit un excédent de recettes de 13.272 francs.

Le vice-président, M. Dewispelaere, rend hommage au dévouement du président et invite les adhérents à assister nombreux au banquet qui aura lieu le 6 mars, à la brasserie des Orphéonistes.

Des modifications de tarifs

Devant l'augmentation des prix de main-d'œuvre et de matériaux, le Conseil municipal a décidé de relever le tarif des branchements particuliers actuellement en vigueur.

Branchement en maçonnerie nécessaire lorsque la pente du branchement est inférieur à 0.05 par mètre, le mètre courant mesure entre le nu de la façade et l'axe de l'aqueduc : 600 francs au lieu de 500 francs.

Branchement en poterie de 0.05 à 0.30 pour les pentes comprises entre 0.05 et 0 m. 10 : 160 francs au lieu de 130 francs. Branchement en poterie de 0.23 à 0.25 de diamètre : 140 francs au lieu de 110.

Plus-value à la charge du propriétaire lorsque la fondation de chaussée est en béton ; le mètre courant de chaussée pris dans le sens du branchement, 78 fr. au lieu de 60 francs.

Mais lessiver le linge n'est plus une corvée
Si vous le lessivez avec « BLANCO-COMPLET »
La poudre de savon la plus oxygénée
Qui rend le linge blanc sans rien y ajouter. 250

Sociétés et Comités

CLIQUE SCOLAIRE ET POSTSCOLAIRE. — Les répétitions reprendront mardi 11, à 18 h. 30.

Les jeunes gens désireux d'apprendre à jouer soit le fifre, soit le clairon, sont invités à se faire inscrire au cours des répétitions, chaque semaine, au siège, les mardi et jeudi, de 18 h. 30 à 20 h.

RADIO-CLUB DU NORD. — Lundi, à 8 h. 30, Café des Arcades, 55, rue du Maréchal-Foch : cours préparatoire à la Radiotélégraphie Militaire et à la T. S. F. Instructeur : M. Druet.

ETAT CIVIL

Naissances. — Daniel Watine, Boulevard de Paris, 45. — Jacqueline Vansintjan, rue Rouget de l'Isle, 23. — Luce Lecomte, rue de l'Industrie, 91.

Décès. — Charles Nivesse, 73 ans, rue de Barbieux, 35. — Jules Herman, 59 ans, rue de l'Alma, 103. — Pierre Debruyne, 19 ans, rue Saint-Pierre, 38. — Louise Bossut, veuve Delannoy, 71 ans, Boulevard de Reims 51.

COFFRES-FORTS GRUSON 51, Rue Royale LILLE COFFRETS SERRURES CATALOGUE SUR DEMANDE

WATTRELOS

LA CAMPAGNE ANTITUBERCULEUSE

La campagne antituberculeuse va se terminer. Le comité local remercie toutes les personnes, sociétés et groupements qui ont contribué à cette belle œuvre.

Le concert annuel, organisé cette année par la Philharmonie du Crétinier et l'Amicale de la Baillerie aura lieu le samedi 12 février, en la salle des fêtes de l'école du Centre.

La campagne se clôturera par la grande tombola offerte gratuitement aux souscripteurs du Timbre, le dimanche 20 février. Le comité a déjà reçu quelques lots intéressants et il rappelle aux commerçants que les lots peuvent être remis au trésorier du comité, secrétaire du Bureau de Bienfaisance, 1 bis, rue Jean-Jaurès.

Paiement des secours. — On paiera, 1 bis, rue Jean-Jaurès, jeudi 13 janvier, de 9 à 11 h., les allocations d'assistance aux vieillards, aux familles nombreuses et d'allaitement maternel.

Dispensaire antituberculeux, rue des Prés. — Prochaines séances de consultations : Mardi 11, à 9 h. 30 : Docteur Baudwin ; jeudi 13, à 9 h. 30 : Docteur Montaigne. L'infirmière tiendra une permanence, jeudi 13, de 15 à 17 heures.

Amicale des Filles du Laboureur. — Les cartes pour le concert du 30 janvier sont en vente à l'école. Prochaine réunion dimanche 16 janvier, à 10 heures.

Amicale des S.O.R. — L'assemblée générale de la F.N.A.S.O.R. se tiendra à Paris les 29 et 30 janvier, et le Congrès National aura lieu à Bordeaux du 2 au 6 juin 1938.

Assemblée générale. — Samedi 29 janvier, à 18 h., la Fédération ranimera la Flamme du Souvenir sous l'Arc du Triomphe, et à 22 h. aura lieu le grand bal de nuit dans les salons du Cercle Militaire (entièrement gratuit pour les Amicalistes et leur famille).

Dimanche 30 janvier, à 9 h., assemblée générale et à 12 h. 3 Obanquet (prix 86 francs par personne, service compris).

Les Amicalistes qui désirent y assister, bénéficieront, ainsi que les membres de leur famille les accompagnant, d'une réduction de 40 % sur le chemin de fer. Prière de se faire inscrire au siège, en indiquant le jour du départ, au plus tard pour le dimanche 16 janvier, ou aux différentes séances d'école de cette semaine.

Congrès National. — Outre les séances habituelles du Congrès, le commissaire général a organisé des excursions dans les différents vignobles ou lieux historiques de la région les jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 juin ; une croisière d'une journée sur l'Océan le lundi 6 juin. Les congressistes pourront compléter leur séjour par le circuit Lourdes-Les Pyrénées-Biarritz organisé du mardi 7 au vendredi 10 juin.

Les Amicalistes que la question intéresse trouveront tous les renseignements au siège ou auprès des délégués d'armes aux différentes séances des écoles.

Fraternelle des Combattants. — La Fraternelle des Combattants invite tous ses adhérents à assister à l'assemblée générale des Combattants roubaisiens, au Casino, dimanche 16, à 9 h. 45.

Cette importante réunion sera présidée par M. le général Doumenc, commandant en chef de la première région.

M. Georges Rivollet, ancien ministre des Pensions, secrétaire général de la Confédération nationale des Mutilés, Combattants et Victimes de la guerre, traitera un sujet intéressant entre tous : « Les droits des A. C. ».

M. Antoine Rédier, l'écrivain et conférencier bien connu, fera une conférence qui aura pour titre : « Il y a vingt ans, à Roubaix ».

La présence de Mme Rédier, l'héroïne Léonie Vanhoutte, donnera à cette brillante fête annuelle un éclat renouvelé.

Groupe Jean-Jaurès. — Mardi 11 janvier, à 19 h. 30, réunion du groupe Jean-Jaurès au siège, chez Herminet, 106, rue de l'Industrie.

Parfumerie DEROUBAIX
6, r. des Manneliers. Grand'Place. Lille
Mobilier, Matériel et Approvisionnement du Salon de Coiffure (Hommes et Dames)
086

CROIX

Etat civil. — Publications : Roger Degaldy, dessinateur-sculpteur, rue de Lille, 22, et Jeanne Bal, s. p., à Seclin. — Lucien Desreumaux, bonnetier, rue Saint-Amand, 66, à Roubaix, et Germaine Spriet, sténo-dactylo, rue de l'Amiral-Courbet, 49.

Décès : Marie-Louise Duplat, 83 ans, s. p., rue Cl.-Bernard, 9.

WASQUEHAL

DES JEUX VONT ÊTRE ORGANISÉS LE SAMEDI PAR « LES AMIS DE WASQUEHAL »

L'hiver est long, et les amateurs de jeux n'ont pas toujours l'occasion de passer agréablement et à peu de frais l'après-midi et la soirée du samedi.

Aussi, les « Amis de Wasquehal » ont décidé de créer à leur intention des concours de manille dotés de prix intéressants et qui se dérouleront chaque samedi jusque Pâques dans les cafés adhérents aux œuvres des « Amis de Wasquehal » et désignés par quartier par un tirage au sort.

Le premier concours aura lieu vraisemblablement samedi 15 janvier dans le café qui sera désigné d'ici quelques jours.

Un tournoi mettra aux prises les champions de quartier en vue de l'attribution du titre de champion de Wasquehal et des superbes breloques offertes par les « Amis de Wasquehal ».

L'actif comité de la société philanthropique wasquehalienne espère faire plaisir à tous ceux qui s'intéressent au jeu de cartes, et ils sont nombreux, tout en donnant une vitalité nouvelle dans les nombreuses agglomérations locales.

Tournée du Percepteur. — Le percepteur sera à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, mercredi 12 janvier de 14 h. 30 à 16 h., pour percevoir les divers impôts et pour payer les allocations militaires et mandats départementaux. M. Chichery, contrôleur des contributions directes se tiendra aux mêmes heures à la disposition des contribuables pour recevoir, s'il y a lieu, leurs réclamations.

Allocations familiales agricoles. — L'état modèle B indiquant la liste des cultivateurs, maraîchers et horticulteurs affiliés à une caisse de compensation d'allocations familiales dans l'agriculture est affiché dans le couloir de la mairie où les intéressés peuvent en prendre en prendre connaissance.

Retraites ouvrières. — Les titulaires de la retraite ouvrière et paysanne peuvent, dès à présent, faire établir leur certificat de vie à la mairie (5e guichet) en vue de percevoir leur trimestre le 1er février.

Commission de la Voirie. — Réunion mardi de 14 h. 30 à 15 h. 30 à la Mairie.

A la Jeune France. — Cours de solfège et d'instruments mardi et jeudi à 19 h., 8 rue Pasteur, mercredi à la même heure à la salle annexe des fêtes rue de Roubaix. Inscription des nouveaux élèves.

DANS LES AMICALES LAIQUES DE ROUBAIX

On sait que l'Amicale Condorcet, rue Brézin, a repris une grande activité depuis une année. Voici les membres de la Commission de l'Amicale entourant le Président, M. DEBOCK, le jour de la fête de Noël. (Ph. Lamboux - Roubaix)